

Observation demat4

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 01/02/2019 à 16:44:54.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Je viens à Avoriaz (chaque année) depuis 1981. L'arrivée de l'ancien téléphérique était purement utilitaire et absolument pas intégrée dans l'architecture d' Avoriaz. Son maintien tient, pour moi, plus d'un fétichisme que de sa valeur architecturale. De plus cette imposition risque de compliquer la réalisation d'un nouvel ensemble.

Il me semble que, juste imposer le maintien d'une fonction "belvédère" pour l'endroit, est plus judicieux.